

La revue française de service social

Parution trimestrielle - mars 2013 - numéro 248 / 2013-1 - Prix unitaire 15€



ANAS

Association Nationale des Assistant(e)s de Service Social

**L'intervention sociale d'intérêt collectif :
réflexions sur une dynamique
de formation et de pratique**

N° 248
La Revue Française de Service Social

INDEX THÉMATIQUE | MAGAZINE | FORUMS | INFOS | CONTACTS

OASIS

<http://www.travail-social.com>

Le Portail du Travail social

OASIS - Organisation d'Acteurs Sociaux Indépendants et Solidaires - Association loi 1901

**Vous pouvez retrouver certains articles de la revue dans OASIS,
le portail internet du travail social**

Sommaire

Éditorial	4
Joëlle DELACÔTE	

Première partie

Continuités de l'intervention collective dans l'histoire du travail social en France	8
Henri PASCAL	
L'intervention sociale d'intérêt collectif (ISIC) : de quoi parle-t-on ? Quelques éléments de réflexion sur l'évolution des définitions	17
Marcelle ORSONI	
Le travail social avec les groupes, une ISIC spécifique	27
Gabrielle TANGUY	
L'intervention sociale communautaire : une approche renouvelée de l'intégration à la française ?	33
José DHERS	
Quelle éthique pour l'ISIC ?	36
Anne-Brigitte COSSON	
L'intervention sociale d'intérêt collectif, quels enjeux pour les professionnalisations ?	41
Yvette MOLINA	
Quelle formation à l'intervention sociale d'intérêt collectif ?	48
Corinne GARNOTEL	

Deuxième partie

À Brest, « osons l'ISIC ! » 26 janvier 2012 : point d'orgue d'une dynamique départementale	58
Rozenn LE HOUERFF	
L'accompagnement social par les actions collectives au conseil général du Val-de-Marne	64
Pascale REVERDY	
L'intervention sociale d'intérêt collectif (ISIC) ou de la complexité de la réforme du diplôme d'État d'assistant de service social (DEASS) confrontée aux réalités des sites qualifiants : <i>visibilité du travail social, lisibilité des référentiels</i>	71
Rachel CHAMLA	
Virtuel ou réel : former à l'intervention sociale d'intérêt collectif, et/ou repenser la place des acteurs essentiels	78
Patricia KLINKERT, Brigitte PORTAL	
Une clé d'entrée dans l'ISIC : l'étude de milieu	85
Isabelle CORNUT, Marc DUMOND	

ISIC : regard d'une praticienne, formatrice sur site qualifiant	94
Hermeline BOULAY-DIOT	
Soutenir le désir de vivre !.....	101
Geneviève CUCHE-ESPINASSE	

Troisième partie

Éducation populaire latino-américaine : Paulo Freire et la praxis d'une pédagogie réflexive.....	112
Gilberto RAMOS-ÍDUÑATE	
L'état des pratiques de groupe au Québec : l'influence des contextes organisationnels contemporains	119
Jonathan BLAIS, Annie PULLEN-SANSFAÇON, Mélanie ROCHETTE, Valérie ROY	

Vie de l'ANAS

Affaire Marina : encore une accusation infondée envers les professionnels.....	132
Elsa MELON, communiqué du 11 octobre 2012	
Reconnaissance au grade licence des diplômés du travail social : les professionnels en ont assez.....	134
Communiqué de presse des associations professionnelles, 10 décembre 2012	
Légalité, illégalité : quel positionnement professionnel des travailleurs sociaux en France face aux inégalités sociales dans un contexte de crise ?	136
Intervention de la commission internationale de l'ANAS lors du dernier congrès de la Fédération internationale des travailleurs sociaux (FITS)	
La vérité ne sort pas toujours de la Voix de l'Enfant, synthèse	144
Elsa MELON, Montpellier, 13 novembre 2012	
Nous avons reçu.....	148
Nous avons lu	148
À vos agendas !	153
La Revue française de service social : les derniers numéros parus.....	157
Bulletin d'abonnement.....	159

Éditorial

Joëlle DELACÔTE

Coordinatrice de la commission « Formation » de l'ANAS,
membre du comité de rédaction

Le travail social collectif est l'une des deux méthodologies d'intervention sociale. Présent dès le début du travail social, il a été délaissé au profit du *case work* durant des années, sauf par certains organismes comme les caisses d'allocations familiales (CAF) qui ont continué à promouvoir le collectif, notamment par le financement des centres sociaux, ou encore par des associations telles que l'Association nationale des travailleurs sociaux pour le développement du travail social avec les groupes (ANTSG).

La dénomination « intervention sociale d'intérêt collectif » (ISIC) est une spécificité bien française qui n'existe ni en Europe, ni dans les pays d'Amérique. Sous ce terme sont regroupées plusieurs formes d'intervention dont la connaissance a été rendue obligatoire avec la réforme du diplôme d'État d'assistant de service social (DEASS) en 2004. Cette méthodologie est nommée différemment en fonction des diplômes du travail social. Mais concrètement, neuf ans après la réforme du DEASS, qu'en est-il réellement de sa mise en œuvre ? Les professionnels s'en sont-ils saisis ? Comment est-elle enseignée tant en centre de formation que sur les sites qualifiants ? Comment est-elle évaluée au DEASS à travers le dossier de pratiques professionnelles (DPP) ? La pratique des ASS diplômés depuis 2007 est-elle différente ? Y a-t-il plus d'ISIC sur le terrain ? Les employeurs soutiennent-ils cette forme d'intervention ?

Dans ce numéro de la *Revue française du service social* (RFSS), nous avons tenté d'apporter un début de réponse mais surtout des éléments de réflexion pour les différents acteurs concernés : la commission formation de l'ANAS, les formateurs cadres pédagogiques, les formateurs de sites qualifiants, les professionnels de terrain, les responsables de service, les sociologues...

Dans la première partie, nous proposons une approche théorique qui sera suivie dans la deuxième partie de la relation d'expériences aussi diverses que riches tant dans la formation à l'ISIC que dans sa mise en œuvre.

Nous finirons avec un regard sur le travail social collectif au-delà de nos frontières.

Pascal Henri a retracé la place de l'intervention collective dans l'histoire du travail social en France et fait ressortir une certaine continuité du travail social collectif au fil des années. Pour compléter cet historique, Marcelle Orsoni précise de quoi il s'agit avec des éléments de réflexion sur l'évolution des termes utilisés et des définitions.

Parmi les quatre types d'interventions sociales d'intérêt collectif adoptés en France, le travail social avec les groupes (TSG) est une méthodologie de travail social collectif mondialement reconnue. Gabrielle Tanguy nous rappelle les fondamentaux de cette ISIC qu'elle qualifie de spécifique.

Autre type d'ISIC reconnu et mise en œuvre à l'étranger, l'intervention sociale communautaire, malmenée en France car amalgamée avec le com-

munautarisme. José Dhers se demande si cette forme d'intervention est une approche renouvelée de l'intégration à la française.

Après la présentation des différents types d'ISIC, Anne-Brigitte Cosson, s'interroge sur l'éthique dans le cadre de l'ISIC en se référant à plusieurs articles du code de déontologie de l'ANAS et appelle à la même vigilance que dans le cadre de l'intervention sociale d'aide à la personne (ISAP). Cette vigilance commence dès la formation initiale au cours de laquelle les étudiants-stagiaires se professionnalisent par l'apprentissage et la mise en œuvre des différentes méthodologies d'intervention sociale dont l'ISIC.

Yvette Molina évoque les enjeux de l'ISIC pour les professionnalisations des futurs professionnels.

Enfin, dans le cadre de son master au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), Corinne Garnotel a mené une recherche sur la formation à l'ISIC. Elle nous livre ici les résultats de son travail.

Dans la deuxième partie, Rozenn Le Houerff partagera avec nous la dynamique d'une journée d'étude sur l'ISIC qui a regroupé différents acteurs (formateurs, professionnels, bénévoles...) à Brest, le 26 janvier 2012. Cette journée a montré la forte implication des professionnels de terrain de Bretagne. Partout en France, cette implication s'accroît ainsi qu'en témoigne Pascale Reverdy qui nous amènera dans le Val-de-Marne avec l'accompagnement social par les actions collectives au conseil général.

Face à ce développement de l'ISIC, Rachel Chamla explore la complexité de la réforme du DEASS confrontée aux réalités des sites qualifiants, puis Patricia Klinkert et Brigitte Portal, membres de la commission « Formation » de l'ANAS, s'interrogent sur la réalité de l'ISIC, la place des personnes les plus concernées et la formation.

Isabelle Cornut et Marc Dumond proposent l'étude de milieu comme une clé d'entrée dans l'ISIC pour les étudiants.

Quant à Hermeline Boulay-Diot, elle apporte le regard d'une praticienne sur l'ISIC, formatrice sur site qualifiant. Enfin, Geneviève Cuche-Espinasse nous fait découvrir une expérience d'ISIC intitulée « Soutenir le désir de vivre ! ».

La troisième et dernière partie de ce dossier consacré à l'ISIC portera sur l'éducation populaire latino-américaine et les pratiques de groupes au Québec.

Gilberto Ramos-Iduñate nous présente Paulo Freire et la praxis d'une pédagogie réflexive. Ses analyses sont suivies d'un tableau de l'état des pratiques de groupe au Québec avec l'influence des contextes organisationnels contemporains par quatre enseignants universitaires : Jonathan Blais, Annie Pullen-Sansfaçon, Mélanie Rochette, Valérie Roy.

Nous n'avons pas pu publier tous les articles prévus dans ce numéro faute de place. Nous essaierons de les publier ultérieurement dans la rubrique « Communications ». La richesse des contributions montre l'intérêt que les acteurs concernés portent à l'intervention sociale d'intérêt collectif. Loin d'avoir répondu aux questions de départ, ce dossier ouvre le débat pour une réflexion sur l'ISIC, sur la formation tant des étudiants que des professionnels et, surtout, sur la place des personnes, usagers acteurs et citoyens.

L'intervention sociale d'intérêt collectif : la complexité de la réforme du diplôme d'État d'assistant de service social à l'épreuve de la réalité des sites qualifiants

Rachel CHAMLA,

assistante sociale, formatrice en travail social⁹²

« Le projet c'est un dépassement perpétuel qui arrache l'homme aux déterminants de sa situation, qui l'ouvre au monde du possible. »

Jean Paul SARTRE

La rencontre avec la commission « Formation » de l'ANAS lors des journées nationales d'étude 2012⁹³ et l'échange qui s'en est suivi autour du travail de réflexion qu'elle élabore actuellement sur l'ISIC, m'a donné l'occasion d'écrire ces quelques lignes... Il m'a semblé utile en effet de revenir au sens de la réforme du DEASS de 2004 revisitée en 2008, face aux interrogations que suscite l'apprentissage de l'ISIC.

Visibilité du travail social, lisibilité des référentiels

Au nombre des multiples objectifs de la réforme la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience et la reconnaissance du diplôme au niveau licence tel que défini dans les accords de Bologne, en lien avec le cursus licence-master-doctorat (LMD) des universités.

Mais un des enjeux qui me paraît fondamental et qui est très explicite dans la lecture de la circulaire de 2008 concernant le DC1, c'est l'impact que pourrait avoir ce « nouveau » diplôme, sur les pratiques professionnelles :

« Cette épreuve [DC1] doit particulièrement tenir compte d'un souhait d'évolution de la pratique professionnelle vers une dynamique collective. Elle doit vérifier la capacité du candidat à "penser et agir" une action sociale en collaboration, en complémentarité ou en réseau avec d'autres acteurs⁹⁴. »

Cette évolution attendue, est-ce une révolution copernicienne, ou un retour à des fondamentaux ?

En effet, nous pouvons l'interpréter comme un enjeu pour l'intervention collective, même si elle sous-entend le travail partenarial et en réseau, qui est un axe souvent nécessaire pour cette modalité de travail. En tant que responsable du DC1, il m'est toujours apparu important de décliner le projet pédagogique dans cette visée...

92 A été assistante sociale et chef de service au comité d'action sociale israélite de Marseille, et formatrice à l'IRTS provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse ; rchamla@club-internet.fr .

93 Elles se sont déroulées du 22 au 24 novembre 2012 à Paris sur le thème : *Visible et invisible, le travail social mis à l'épreuve de son utilité et son efficacité.*

94 Circulaire n° DGAS/4A/2008/392 du 31 décembre 2008 relative à la formation et à la certification du diplôme d'État d'assistant de service social.

Certains pourront lire le texte, comme un vœu pieux, voire une injonction, d'autres, qui ont intégré l'intervention collective à leurs pratiques de longue date, uniquement comme une mise en conformité ! Mais, de manière générale, j'opterai pour un retour aux fondamentaux, représentant un véritable défi, pour la profession et surtout pour les usagers...

Je sais, compte tenu de mon expérience, combien cette réforme est venue non pas tant impacter la profession et ses pratiques, que bousculer nos références (référentiel oblige) et nos habitudes de travail. Le premier impact concerne particulièrement la manière de concevoir la formation et, par ricochet, de décrypter la pratique elle-même. Il y a eu certes des hésitations, voire des résistances et du rejet parfois, mais aussi une certaine mobilisation, une opportunité pour repenser les choses.

Je me propose de faire un retour sur les référentiels et essayer d'en décliner la place et les fonctions. Ensuite je partagerai mes interrogations sur la formation à l'ISIC, et ouvrirai des pistes de réflexion.

Les référentiels

L'arrêté du 29 juin 2004 relatif au diplôme d'État d'assistant de service social dote, pour la première fois, la profession de référentiels :

Un référentiel professionnel

La très large définition de la profession d'ASS qui le sous-tend a le mérite de tenter d'être la plus exhaustive possible, tout en reprenant des fondamentaux.

Des définitions, il en existe de multiples, et en formation il est tout à fait pertinent de proposer aux étudiants de les étudier. Je n'en veux comme exemple que cette définition de Mary Richmond⁹⁵ qui date de 1915 :

« L'art d'agir pour et avec diverses personnes, en collaboration avec elles, pour arriver en même temps à leur amélioration personnelle et celle de la société. »

Je la propose régulièrement aux étudiants en leur demandant de l'analyser et de la situer dans le temps... Les réponses sont surprenantes et ils ne la situent jamais au début du XX^e siècle.

Elle est cependant d'une grande actualité. Elle s'articule avec la réforme puisqu'elle évoque les deux dimensions de l'intervention sociale, et parle d'évolution et d'innovation, voire de création... Elle n'est pas sans faire penser aux propos de Nicolas Amadio⁹⁶ qui, dans le cadre de son intervention lors des JNE 2012, parlait des pratiques des travailleurs sociaux, comme d'une performance au sens d'un art... !

95 Pionnière du service social américain, elle a proposé une définition du service social dans un article publié plus tard dans *The Long View* (New York, Russell Sage Foundation, 1930), et cité par G. Bilodeau, *Traité de travail social, Éditions ENSP, 2005*.

96 Nicolas Amadio, sociologue, y est intervenu sur le thème « *Pour un travail social efficace, utile et humain* ».

Un référentiel d'activités

Il renvoie aux différentes fonctions de l'ASS et vient, à première vue, segmenter la profession. Mais ne s'agit-il pas plutôt de tenter d'en expliciter globalement les différentes dimensions, d'en donner une plus grande lisibilité et visibilité (clin d'œil au thème des dernières JNE), et de montrer sa richesse ainsi que le précise la circulaire ?

« Cette architecture permet d'explicitier plus concrètement les contenus professionnels spécifiques et met en exergue son cœur de métier, favorisant ainsi une meilleure lisibilité et visibilité du métier d'assistant de service social⁹⁷. »

Un référentiel de compétences

Il propose, lui aussi, une segmentation certaine de la formation et du processus de professionnalisation. Nous pouvons y voir un risque de « formatage », si nous n'intégrons pas la nécessité d'une compétence centrale en lien avec le positionnement professionnel.

En effet si celui-ci est une mise en tension de plusieurs composantes d'une situation⁹⁸, les quatre domaines de compétences s'y articulent également (voir schéma). Il s'agirait donc d'interroger ce positionnement de telle sorte que ces connexions soient données à voir dans une approche globale. Et malgré leur certification disjointe, l'enjeu pédagogique doit permettre aux étudiants d'en distinguer les contours pour mieux les recombinaison. Chaque certification doit mettre en évidence cette articulation, qui à mon avis, trouve sa pleine expression dans le DC1.

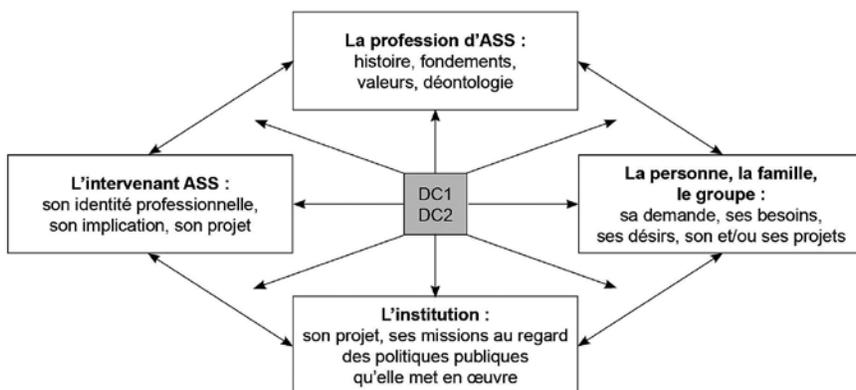


Schéma du positionnement professionnel intégrant les quatre domaines de compétences

97 Circulaire n° **DGAS/4A/2008/392** du 31 décembre 2008 relative à la formation et à la certification du diplôme d'État d'assistant de service social, *BO Santé, Protection sociale, Solidarités*, n° 2009/2 du 15 mars 2009, p. 204-275.

98 Y. Ballanger, R. Chamla, E. Simondi, « Posture et positionnement professionnel dans une démarche de développement », in J.-M. Gourvil, M. Kaiser (dir.), *Se former au développement social local*, Dunod, 2008.

Un référentiel de certification

Il s'inscrit dans la même logique que le précédent et précise davantage la « procédure » d'obtention du DEASS, que sa finalité, qui renvoie, elle, aux valeurs et au sens de l'agir des professionnels. D'où sans doute la difficulté de l'évaluation et de la prise en compte de critères pertinents.

Un référentiel de formation

Il remanie quelque peu les contenus de formation inscrits dans la réforme de 1980 — s'ajoutent une unité de formation en philosophie et une importante unité de formation en politiques publiques — et donc précise et décline les savoirs nécessaires...

Des référentiels ? pour faire quoi ?

Selon le dictionnaire, un référentiel c'est ce qui fait référence, c'est un ensemble de plusieurs éléments qui servent de références.

L'enjeu est de savoir comment nous les lisons et les considérons, comment nous les appréhendons, quels positionnements nous adoptons ?

S'agit-il de normes ou de repères ? Ces références se suffisent-elles à elles-mêmes ? Ou ne sont-elles qu'une partie objective du « projet » de la profession, et donc de la formation ?

Si la raison d'être d'un référentiel, c'est de disséquer et séparer les différents éléments constitutifs de la profession pour lui en donner une autre lisibilité, il ne peut sans doute, se suffire à lui-même. Il y aurait d'abord nécessité d'appréhender et de préciser le sens et les valeurs de la profession qui s'y attache et qui, s'inscrivant d'abord dans une dimension humaine, ne peut se réduire à des cases et des tableaux. Je ne doute pas, compte tenu de la composition du comité chargé du suivi de la réforme⁹⁹ qu'une telle grille ait été élaborée, à partir du sens et des valeurs du métier.

En parlant du « projet », Jacques Ardoïno¹⁰⁰, précise :

« En dépit de la sécheresse d'une telle schématisation, on pourrait se représenter utilement ce terme à partir de l'image abstraite d'une ellipse comportant deux foyers (ici sémantique) qui, bien évidemment s'influenceront naturellement. »

Il distingue d'une part le « projet-visée » — « une intention philosophique ou politique, affirmant de façon quelque peu indéterminée, indéfinie, si ce n'est infinie, des valeurs en quête de réalisation » —, d'autre part le « projet-programmatique », qui en est « seulement après, la traduction stratégique, opératoire, précise, déterminée ».

99 Extrait de la circulaire 2008 « La commission professionnelle consultative du travail social et de l'intervention sociale (CPC) a mandaté un comité chargé du suivi de la réforme afin que les représentants des acteurs concernés par celle-ci (employeurs, salariés, établissements de formation, Association nationale des assistants de service social, services déconcentrés, experts...) ».

100 J. Ardoïno, *Les avatars de l'éducation, problématiques et notions en devenir*, PUF, 2000.

Ainsi nous pouvons dire que les référentiels ne sont que le projet-programmatique d'un projet-visée, qui est constitutif de ce que nous appelons le positionnement et l'identité professionnels. Il apparaît plus ou moins explicitement dans la circulaire. En effet des objectifs en sont déclinés, mais leur analyse permet de repérer les valeurs qui les sous-tendent, et leur interprétation peut être porteuse de désir, d'idéal peut-être aussi et, pourquoi pas, d'utopie ?

La circulaire de 2008, donne à voir ces valeurs et le sens de cette réforme. En voilà l'introduction :

« La réforme du diplôme d'État d'assistant de service social s'inscrit dans une volonté d'intégrer les mutations qui ont marqué l'action sociale et les professions sociales depuis la précédente réforme du diplôme en 1980. Les objectifs poursuivis par cette réforme sont ambitieux : une meilleure adéquation entre l'exercice professionnel et la formation, le renforcement de l'attractivité de la profession et la réaffirmation de la légitimité professionnelle des assistants de service social, notamment en matière d'intervention sociale d'intérêt collectif. L'analyse des situations professionnelles a permis la délimitation d'un "emploi générique stratégique" de l'assistant de service social, construit sur le socle de compétences commun à l'ensemble des assistants de service social. Ainsi, l'action de l'assistant de service social procède d'une démarche mobilisant quatre approches conjointes s'inscrivant dans une éthique de responsabilité et de conviction et se référant à des méthodologies d'interventions individuelles et collectives : l'approche globale, le travail en partenariat, la relation d'accompagnement, la médiation¹⁰¹. »

Au regard de l'histoire de la profession et de ses fondamentaux, pourrions-nous imaginer un référentiel qui ne fasse aucune mention de l'approche collective ? Et ceci compte tenu, des valeurs que la profession vise et défend, et des enjeux pour l'avenir ?

Par ailleurs nous ne pouvons pas ne pas travailler avec les référentiels, mais il faut aussi savoir les oublier pour revenir régulièrement au sens et aux valeurs qui les animent. Nous pouvons les voir comme des points de repères.

Dans ma fonction de formateur, je me suis moi-même trouvée engluée dans les référentiels et c'est une collègue qui m'a dit « *Arrête ! Oublie les référentiels, tu connais la profession, tu as l'expérience, construis le processus de formation, en sortant des cases du référentiel.* » J'ai longuement réfléchi après cette remarque, et je me suis sentie libérée. Je ne considère plus les référentiels de la même manière, je ne les consulte maintenant qu'*a posteriori*, éventuellement comme des outils quelquefois nécessaires, pour affiner un module de formation, vérifier leur conformité au regard des finalités et des valeurs qui doivent être à son service.

Comment former à une pratique à la mise en œuvre aléatoire ?

Je suis consciente des réalités de terrain et des contraintes multiples auxquelles sont confrontés les professionnels ; consciente aussi, pour le vivre au quotidien, de la difficulté à trouver des lieux de stage dont les pratiques s'inscrivent dans des démarches collectives, consciente enfin que certains

101 *BO Santé, Protection sociale, Solidarités, op. cit.*, p. 206.

employeurs n'en connaissent ni le sens, ni les modalités pas plus que leurs possibles effets sur le public...

Face à un quotidien, où la gestion des flux, l'urgence et une forme d'efficacité à court terme prédominent, les perspectives de travail de type collectif peuvent inquiéter et être mises de côté. Pour d'autres l'ISIC devient une injonction, où des procédures et des cadrages prennent le pas sur des processus qui ne peuvent qu'échapper, à un moment donné, aux institutions et aux professionnels, ce qui, pourtant, donne tout son sens à cette modalité.

Travailler dans une approche collective, c'est en effet s'inscrire dans un projet dont nous n'aurons pas toujours la maîtrise et qui nous demande d'accepter le doute, l'imprévu et les incertitudes. Travailler face à un collectif d'usagers, c'est, pour le professionnel, se déplacer, faire un pas de côté, ne plus être « protégé » par l'intime de la relation duelle et du bureau. C'est s'exposer, se donner à voir au-delà de sa technicité dans une proximité qu'il faudra aussi apprivoiser.

La question est donc celle-ci : comment les différents acteurs de la formation vont-ils aborder les paradoxes liés à l'ISIC, articuler des contraires et s'inscrire dans une visée à long terme tant du point de vue des usagers que de celui de l'évolution des pratiques voulue par la réforme ?

Je ne prétends pas répondre ici, à cette mise en tension complexe entre les attendus de la formation, les réalités de la profession, les pratiques des sites qualifiants et l'exigence de la profession dans l'intérêt des personnes. Je me permettrais, à partir de mon expérience et de celles des étudiants qui ont été soumis à cette contrainte, de partager avec vous certaines réflexions, voire d'ouvrir des pistes de travail.

Au niveau des modalités de la réforme, la notion de sites qualifiants et l'engagement des instituts de formation dans une collaboration avec ces lieux sont au cœur de cette problématique : sans pour autant devenir (et peut-être surtout pas) les « formateurs » des sites qualifiants, les instituts doivent pouvoir ouvrir des espaces de réflexion intégrés, sous forme de comités techniques pédagogiques, laboratoires ISIC ou toute autre modalité, où s'exprimeront un investissement et une implication plus grands des acteurs, dans la complémentarité de leurs rôles respectifs dans la formation.

Les employeurs cosignataires des conventions sites qualifiants doivent être des interlocuteurs privilégiés pour avancer ensemble tant au niveau de la formation, de l'accueil de stagiaires et de leur accompagnement pédagogique que des modalités de travail et des pratiques de terrain. Je ne doute pas que certains ne le soient déjà, mais ne faut-il pas poursuivre et aller plus loin, en multipliant ces initiatives et en leur donnant davantage la parole pour en témoigner ?

Sur le terrain, j'ai pu constater combien les étudiants devaient quelquefois « bidouiller », bricoler, user de stratégies et faire preuve de créativité pour répondre aux attendus de la certification. En effet le risque est qu'ils n'investissent cette pratique que dans un objectif de certification. L'ISIC est alors instrumentalisée et répond plus à une injonction de l'institut de formation (*sic !*) qu'à un véritable enjeu de professionnalisation.

Malheureusement c'est trop souvent de cette façon que sont vécues les choses. La fonction de formation se trouve alors mise à mal car, contrairement à l'ISAP, les étudiants ne s'y retrouvent pas, l'alternance, qui se veut intégrative, est fragilisée et ne joue plus sa fonction. Comment la théorie peut-elle soutenir la pratique, et inversement, si la pratique est trop souvent inexistante ? Comment les étudiants peuvent-ils globalement faire l'expérience de l'ISIC par une réelle mise en situation avec des professionnels, quand la plupart du temps ils se retrouvent seuls et ne font qu'un diagnostic, « toléré » par l'institution, sans véritable confrontation avec les différents acteurs ni mise en œuvre pour développer des compétences spécifiques ? Certains d'ailleurs ne craignent pas de témoigner de leur frustration...

Mais peu importe, car le défi est là et il faut faire avec la réalité. Il convient donc d'être en capacité d'accompagner les étudiants à percevoir l'intérêt de cette modalité de travail, quand bien même leur approche n'en aurait été que partielle, et de les amener non à y réfléchir en termes de compétence — au sens du « savoir agir » —, faute d'expérimentation mais à prendre de la hauteur et être dans la construction d'un regard où les deux modalités d'intervention coexistent. Il faudrait alors ouvrir le débat sur les critères d'évaluation et de certification de l'ISIC.

Ne s'agirait-il pas aussi de positionner les étudiants comme acteurs de ce « renouveau » ? Et aujourd'hui, nous pouvons dire qu'il y a là une production qui mériterait d'être étudiée de plus près. Une plus grande implication de leur part au niveau pédagogique serait aussi un chantier à ouvrir.

Je peux en effet témoigner de l'engagement réel de certains sites qualifiants et de la manière dont certains étudiants ont pu porter un regard autre, peut-être un peu plus théorique et apte à susciter une réflexion nouvelle sur la pratique.

Ne devons-nous pas tous, professionnels de terrain, professionnels formateurs, et étudiants, nous situer dans une altérité formatrice et en valoriser les effets ?

Enfin, je me demande pourquoi cette démarche, qui au regard des référentiels de formation de niveau III¹⁰², reste la spécificité des assistants de service social et des conseillères en économie sociale et familiale (depuis leur dernière réforme), ne devrait pas être fédératrice de l'ensemble des travailleurs sociaux. Rappelons que les champs de l'intervention territoriale et du développement social local sont, eux, inscrits dans toutes les formations et fédèrent déjà de multiples acteurs.

La voix des travailleurs sociaux, et notamment des assistants de service social, devrait être de plus en plus audible, pour défendre des valeurs au service et dans l'intérêt des personnes, tout en permettant l'expression de leur parole.

Et en référence à la citation de Jean-Paul Sartre, on peut alors redéfinir notre fonction comme passeur et facilitateur vers de nouveaux possibles...

Faut-il conclure ? Je ne crois pas, mon intention était plutôt d'ouvrir le débat...

102 Formations d'assistants de service social, de conseillères en économie sociale et familiale, d'éducateurs de jeunes enfants, d'éducateurs spécialisés et d'éducateurs technique spécialisés.